TMJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2004-481 DU 31 AOUT 2004

Portant nomination de Monsieur Pascal OMYALE en qualité de Directeur du Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert K. MAGA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2001-422 du 17 octobre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé Publique ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 août 2004 ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Pascal OMYALE est nommé Directeur du Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert K. MAGA.

.../...

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 août 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre de la Santé Publique,

Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 MSP 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSN-IGAA 3 UAC-ENAM-FASJEP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSE 1 JO 1.